

## **RENTREE SCOLAIRE 2020-2021**

**Malgré le confinement, le Pôle Famille assure la continuité du service public. Les inscriptions scolaires et en crèche se poursuivent de façon dématérialisée.**

Votre dossier complet est à envoyer par mail à [réussite.educative@leraincy.fr](mailto:réussite.educative@leraincy.fr)

**La date limite d'inscription est le 7 mai 2020.**

### **Pour une entrée en petite section de maternelle**

**Votre enfant est né entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017, il va faire sa rentrée scolaire en petite section de maternelle en septembre 2020.**

**Pièces à fournir (format pdf, jpg) :**

- [Formulaire de pré-inscription à compléter](#)
- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant, datant de moins de 3 mois
- Pièce d'identité des parents
- Carnet de santé de l'enfant (à jour des vaccins obligatoires)
- Pour les locataires : facture électricité, de gaz ou d'eau datant de moins de 3 mois, dernière quittance de loyer et contrat de location, taxe d'habitation 2019
- Pour les propriétaires : facture électricité, de gaz ou d'eau datant de moins de 3 mois, acte de propriété, taxe d'habitation 2019
- Pour les familles hébergées : se présenter accompagné de l'hébergeant muni de sa pièce d'identité, des justificatifs de domicile demandés pour les locataires ou les propriétaires, de l'attestation d'hébergement des parents et de(s) l'enfant(s).
- Pour les familles séparées : jugement de divorce ou de séparation

**Votre attestation d'inscription mentionnant votre code Famille vous sera transmise dans les meilleurs délais.**

### **Pour un changement de cycle, CP et CM1**

**Votre enfant est déjà scolarisé et change de cycle : il rentre en CP ou en CM1.**

**Pièces à fournir (PDF, JPG) :**

- Préciser votre code Famille
- Pour l'entrée en CP : carnet de santé de l'enfant (à jour des vaccins obligatoires)
- Pour les locataires : facture électricité, de gaz ou d'eau datant de moins de 3 mois, dernière quittance de loyer et contrat de location, taxe d'habitation 2019
- Pour les propriétaires : facture électricité, de gaz ou d'eau datant de moins de 3 mois, acte de propriété, taxe d'habitation 2019
- Pour les familles hébergées : se présenter accompagné de l'hébergeant muni de sa pièce d'identité, des justificatifs de domicile demandés pour les locataires ou les propriétaires, de l'attestation d'hébergement des parents et de(s) l'enfant(s).
- Pour les familles séparées : jugement de divorce ou de séparation

### **Pour une nouvelle inscription**

**Votre enfant n'était pas scolarisé dans une école publique du Raincy.**

**Pièces à fournir (PDF, JPG) :**

- [Formulaire de pré-inscription à compléter](#)
- Certificat de radiation

- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant, datant de moins de 3 mois
- Pièce d'identité des parents
- Carnet de santé de l'enfant (à jour des vaccins obligatoires)
- Pour les locataires : facture électricité, de gaz ou d'eau datant de moins de 3 mois, dernière quittance de loyer et contrat de location, taxe d'habitation 2019
- Pour les propriétaires : facture électricité, de gaz ou d'eau datant de moins de 3 mois, acte de propriété, taxe d'habitation 2019
- Pour les familles hébergées : se présenter accompagné de l'hébergeant muni de sa pièce d'identité, des justificatifs de domicile demandés pour les locataires ou les propriétaires, de l'attestation d'hébergement des parents et de(s) l'enfant(s).
- Pour les familles séparées : jugement de divorce ou de séparation

**Votre attestation d'inscription mentionnant votre code famille vous sera transmise dans les meilleurs délais.**

**Renseignements au Pôle Famille : 01 41 53 06 30**